

Bilan des votes aux Assemblées Générales

La société de gestion dispose d'une équipe de gérants et d'analystes financiers en charge d'instruire et d'analyser les résolutions présentées par les dirigeants des entreprises cotées dans lesquels les OPCVM de la société de gestion sont investis.

AMPLEGEST est une société de gestion de portefeuille dont le cœur de métier est le stock picking. Cette gestion consiste en une sélection rigoureuse de titres au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. Les dossiers sélectionnés ont ainsi fait l'objet d'un processus très sélectif et qualitatif.

La société de gestion investit dans des entreprises qui créent de la valeur pour ses actionnaires, ce qui implique qu'elle a confiance dans leurs dirigeants et en accord avec les stratégies fixées par ces derniers.

Il y a donc toutes les raisons fondamentales pour approuver lors des assemblées générales des actionnaires les résolutions qui statuent sur les modifications des statuts, l'approbation des comptes et l'affectation des résultats, la nomination et la révocation des organes sociaux et la désignation des contrôleurs légaux des comptes.

Pour la défense des actionnaires minoritaires, que sont indirectement les porteurs de parts des fonds communs de placement d'AMPLEGEST, la société de gestion se réserve le droit de voter contre les résolutions qui iraient à l'encontre de leurs intérêts.

L'intégralité de la politique de vote de la société est disponible sur : www.amplegest.fr

Rapport 2011 sur l'exercice des droits de vote

- Votes exprimés dans le cadre de 5 Assemblées Générales entre janvier et octobre 2011
- Votes par participation physique à chacune d'entre-elles
- Expression d'aucun vote « contre » dans l'ensemble des résolutions présentées aux votes à chacune d'entre-elles